
ICANN76 | Forum de la communauté – Séance de bienvenue à ICANN76 des dirigeants de l'At-Large
Samedi 11 mars 2023 – 13h15 à 14h30 CUN

YEŞİM SAĞLAM :

Nous allons bientôt commencer. Veuillez prendre place s'il vous plaît.
Nous allons commencer, veuillez lancer l'enregistrement.

Bonjour et bienvenue à cette séance de l'ICANN76 de l'At-Large, séance d'accueil. Je suis Yeşim et je m'occupe de la gestion et de la participation à distance.

Veuillez noter que cette séance sera enregistrée et elle sera régie par les normes de comportement de l'ICANN.

Pendant cette séance, les questions et les commentaires envoyés dans le chat seront lus à voix haute uniquement s'ils sont formulés conformément à la forme adaptée qui est notée dans le chat. Je lirai les questions et les commentaires à voix haute pendant le temps qui sera décidé par le président ou le modérateur de la séance.

L'interprétation pour cette séance aura lieu en anglais, en espagnol et en français. Veuillez cliquer sur l'icône d'interprétation de Zoom et choisir la langue dans laquelle vous souhaitez écouter la séance.

Si vous souhaitez intervenir, veuillez lever la main dans la salle Zoom et une fois que le modérateur de la séance vous aura appelé, veuillez mettre en marche votre micro et prendre la parole. Avant de parler, assurez-vous de bien avoir sélectionné la langue dans laquelle vous allez parler dans le menu d'interprétation, veuillez donner votre nom

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

pour l'enregistrement et la langue dans laquelle vous allez parler si vous choisissez une autre langue que l'anglais. Lorsque vous parlerez, n'oubliez pas d'éteindre tous les autres dispositifs et toutes les notifications. Veuillez parler clairement et à un rythme raisonnable afin de permettre une bonne interprétation de vos propos.

Cette séance inclut une transcription automatique en temps réel. Sachez que la transcription n'est pas officielle et ne fait pas autorité. Pour voir la transcription en temps réel, cliquez sur le bouton *Closed Captions* dans la barre d'outils de Zoom.

Pour assurer la transparence de la participation au modèle multipartite de l'ICANN, nous vous demandons d'utiliser votre nom dans les séances de Zoom, par exemple votre prénom et votre nom de famille. Il est possible que vous ne puissiez pas rentrer dans la séance si vous n'utilisez pas votre nom.

Ceci étant, je vais maintenant passer la parole à Jonathan Zuck, président de l'ALAC. Merci.

JONATHAN ZUCK :

Bonjour à tous. C'est exactement cela. Pas besoin de m'approcher du micro, n'est-ce pas ? On m'entend toujours, je parle tout doucement.

Bonjour à tous, bienvenue à l'ICANN76 ici à Cancún. Je suis très heureux d'être ici. Cela fait déjà plusieurs fois que l'on essaie de se retrouver ici. Enfin, se retrouver sur place, c'est vraiment sympathique, également de pouvoir profiter de la pause de l'Amérique du Nord, la *Spring Break*,

c'est vraiment quelque chose de particulier avec toute cette musique disco.

Pour ceux qui ne me connaissent pas, je m'appelle Jonathan Zuck et je suis le président nouvellement élu par l'ALAC. C'est la première réunion que j'organise en tant que président, donc soyez s'il vous plaît gentils avec moi. J'ai amené mon chef ici à côté de moi s'il y a des problèmes pour me maîtriser. Je vous souhaite en tout cas une excellente réunion.

Ce qu'on essaie de faire lors de ces séances, généralement c'est vraiment de se concentrer sur la participation en dehors de la salle. Nous allons essayer d'organiser des séances pendant le week-end. Mais l'objectif, c'est aussi de se retrouver en dehors des séances, dans les autres réunions du reste de la communauté. L'idée, nous en parlerons par la suite, c'est que certaines personnes se portent volontaires pour participer aux réunions qui nous concernent et ensuite viennent nous faire leurs retours pour que nous puissions faire le suivi sur ces différents points sur lesquels nous souhaitons travailler. L'idée, c'est vraiment d'exploiter au maximum l'opportunité de notre présence ici pendant ces réunions.

Vous le savez, il y a eu des changements au niveau du Conseil d'Administration, au niveau du PDG également. Il y a deux éléments qui ressortent fréquemment lorsqu'un nouveau PDG intérimaire ou un nouveau président du Conseil s'exprime. Aujourd'hui, c'est le WHOIS, le SSAD Light – en fait, on essaie toujours de trouver le bon nom –, le système qui permettra de présenter des requêtes pour obtenir des informations des opérateurs de registre et des bureaux d'enregistrement, ce qui est actuellement caché suite au RGPD. Ce sont

vraiment les deux thèmes qui ont été définis par le Conseil d'Administration comme priorités.

Nous avons eu une brève présentation de Sally Costerton qui est présidente intérimaire et qui, pendant sa présentation de ce matin, a essayé de nous rassurer en nous disant que ces deux priorités n'empêcheraient pas le travail sur les autres éléments de travail qui sont en cours. Nous allons continuer de travailler à un rythme adéquat.

Mais les procédures ultérieures, je crois que c'est vraiment une des thématiques les plus importantes pour nous et nous allons travailler dans ce sens. C'est vraiment en grande partie ce qui monopolisera notre attention pendant l'ICANN76, à savoir la participation à tout ce qui est relatif aux procédures ultérieures au sein de l'ICANN. Nous aurons des réunions nous-mêmes à ce sujet pour essayer de déterminer quel doit être notre positionnement.

J'attends l'arrivée de notre illustre membre du Conseil d'Administration, donc je continue de parler. Entre-temps, nous avons notre hôte qui est ravi de nous accueillir ici au Mexique. Je vais maintenant passer la parole à León Sanchez.

LEÓN SANCHEZ :

Merci beaucoup, Jonathan. Je vais m'exprimer en espagnol pour profiter des services d'interprétation que nous avons à notre disposition. Je vais choisir la langue maternelle dans mon pays.

Bienvenue à tous, bienvenue à toutes au Mexique. Enfin, on a réussi comme on dit ici au Mexique. Je suis ravi de tous vous recevoir ici. Je

comprends que le processus d'obtention de visa, très souvent, peut être difficile, pas très aimable de la part de mon gouvernement ; je m'excuse en leur nom. Ceux qui me connaissent savent que j'ai assuré un suivi de près, un suivi personnel à plusieurs démarches et souvent, nous avons réussi à avoir un dénouement favorable, parfois pas. Nous continuons de travailler. Mais croyez-moi, nous avons fait de notre mieux pour suivre tous ces dossiers et ces obtentions de visa.

Nous voilà réunis pour une autre réunion. Il y a plusieurs activités pertinentes du Conseil. D'ailleurs, je viens d'assister à une réunion où nous avons parlé des révisions en cours. C'est un sujet très important pour Sébastien précisément, la question de la révision holistique. D'ailleurs, en ce moment, nous sommes en délibération là-dessus. Mais je tiens quand même à prendre quelques minutes pour vous souhaiter la bienvenue à cette séance d'inauguration. Vous savez que pour moi, c'est toujours une fierté de dire que je viens de cette la région et de la communauté At-Large.

Parmi les sujets que nous étudierons ici, évidemment, il y a la question des SubPro, la prochaine ronde des noms de domaine. Vous avez certainement déjà lu le blog de Tripti qui nous a annoncé que nous prendrons des décisions importantes au sujet de ces prochaines rondes de noms de domaine. Je peux déjà vous annoncer qu'il y a quelques recommandations du groupe de travail qui seront adoptées par le Conseil d'Administration et ensuite sur d'autres questions. Il faudra travailler davantage afin d'analyser si cette mise en œuvre est faisable. Dans d'autres cas, nous avons vu que ce n'était pas possible de les adopter.

Je vous ai aussi envoyé l'annonce pour le comité qui cherche à pourvoir le poste de nouveau président de l'ICANN. Comme vous le savez, récemment, Göran Marby a quitté son poste et n'est plus PDG. Pour cette raison, nous avons mis sur pied un comité afin de trouver un nouveau PDG. Mardi, nous aurons une plénière où le comité ainsi que tout le Comité d'Administration, tous les directeurs écouteront ces commentaires, ces éclairages que nous sollicitons de la part de la communauté afin de commencer à dessiner les contours du profil de ce nouveau président ou nouvelle présidente de l'ICANN. Nous tenons à vous écouter. Nous voulons savoir la vision que vous voulez donner à l'ICANN, quels traits la personne choisie devrait avoir, la personne qui sera chargée de nous emmener vers notre prochain cap.

Nous avons tenu un dialogue avec Sally Costerton comme PDG par intérim. Nous avons délibéré sur des questions sérieuses. L'organisation à l'interne ainsi que le Conseil d'Administration, nous avons parlé tout à l'heure justement des révisions. Le NomCom également a occupé une partie de la discussion.

Nous avons beaucoup d'activités. On aura un forum public aussi où vous pourrez poser vos questions et vos commentaires. Et j'insiste, je suis vraiment ravi de vous avoir ici au Mexique. Si vous avez un doute ou une question sur la région, sur la ville, je serais ravi de vous aider, de vous guider. Bien entendu, il y a le temps pour des questions. Si vous avez des questions à m'adresser, je suis à votre disposition, je ferai du mieux pour vous répondre. Ensuite, dans cinq minutes environ, je devrai retourner à l'autre séance parce que bien entendu, je veux voir les révisions qui sont en cours.

JONATHAN ZUCK :

Merci beaucoup.

Maureen, Cheryl, Alan, je ne sais pas si Alan est avec nous. Pas loin je crois. Merci à tous, merci à toutes. Merci Sébastien, merci tout le monde. Merci León, c'était très intéressant de vous entendre avec un accent écossais. C'est vraiment une nouvelle compétence.

J'ai une petite question dans les différentes discussions. C'est la question de savoir si le Conseil d'Administration a déjà réfléchi à avoir un PDG et un président de l'exploitation. Ou alors est-ce que l'organisation considère que du point de vue de l'exploitation le PDG suffit ? Qu'en pensez-vous ? Est-ce que vous en avez parlé ?

LEÓN SANCHEZ :

Merci Jonathan.

Sans aucun doute, il faudra en parler. Je crois que nous n'y avons pas accordé une attention suffisante. Comme vous le savez, nous avons un PDG. Il a quitté comme vous le savez et ses fonctions ont été absorbées par d'autres secteurs. Comme Jonathan l'a bien dit, il convient actuellement de réfléchir à la possibilité de rouvrir cette position et d'assigner des tâches spécifiques étant donnée la charge opérationnelle qui nous attend bientôt avec la mise en œuvre de beaucoup de recommandations. Donc, il faudra en parler en détail. Pour le moment, nous n'y avons pas accordé assez d'attention, mais il faudra absolument se pencher. Là-dessus.

Merci beaucoup.

JONATHAN ZUCK :

Merci.

Je n'ai pas bien prêté attention à l'ordre, donc je vais tout simplement passer la parole à Sébastien d'abord.

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Merci beaucoup León. Merci beaucoup de prendre le temps de discuter avec nous. C'est très important de parler avec le Conseil d'Administration.

J'ai d'autres propositions sur l'organisation du leadership du personnel de l'ICANN. Je vais en parler lors de la réunion prévue dans deux jours. C'est un véritable plaisir de revenir au Mexique. Facebook, c'est mon ami et Facebook m'a dit que cela fait 14 ans qu'on était ici au Mexique dans la capitale et que j'ai fait le premier ATLAS au Mexique. Ce n'est pas qu'un retour au pays, cela nous rappelle également l'évolution de l'At-Large au fil de toutes ces années. Je sais qu'on n'a pas beaucoup de temps, donc je ne vais pas m'étendre là-dessus. Merci beaucoup encore.

MATTHIAS HUDOBNIK :

Bonjour. Merci beaucoup León pour cette présentation. J'avais juste une petite question par rapport au WHOIS que je souhaitais poser. J'ai oublié de me présenter : je suis Matthias, je représente le Forum nordique du DNS et je m'occupe des questions relatives aux WHOIS et aux démonstrations de faisabilité.

J'aimerais savoir s'il y a de nouvelles mises à jour. Est-ce que vous pourriez nous donner des informations là-dessus, s'il vous plaît ?

LEÓN SANCHEZ :

Merci Matthias. Je ne sais pas exactement à quelle présentation vous faites référence, mais si c'est relatif au nouveau système [TICR] que nous essayons de mettre en place pour remplacer autant que possible le système WHOIS, sachez que récemment nous avons approuvé le projet. Il y aura une phase de mise en place, bien sûr, puisqu'il faut partir de zéro. Il y aura une période de mise en œuvre, une période pilote pour ainsi dire.

Le réel enjeu, me semble-t-il, c'est l'adoption par ceux qui détiennent les données et qui doivent les communiquer. Je crois qu'il y aura un énorme effort de sensibilisation de ces partis pour en arriver à un système qui fonctionne. S'il y a des personnes qui envoient une requête de données, bien sûr que ceci bénéficie à tous. Cela ne veut pas dire que tout le monde obtiendra les données qu'il ou elle demande, mais au moins il y aura une fenêtre où les gens pourront demander des données. Voilà un petit peu où nous en sommes pour l'instant.

Bien sûr, nous allons continuer de faire le suivi de cette question. Nous savons que c'est un sujet très important. J'espère que ceci répond à votre question.

MATTHIAS HUDOBNIK :

Merci. Oui.

CARLOS AGUIRRE :

Merci Jonathan. Je vais parler en espagnol.

León, merci beaucoup d'être là. Merci beaucoup de nous recevoir. Jusqu'à maintenant, tout va très bien, c'est un remarquable travail.

Deuxièmement, ce matin, trois choses me sont arrivées. Je suis arrivé et il y a trois choses qui m'ont frappé, donc j'ai des questions à poser. Peut-être que cela aura des répercussions sur le Conseil.

Tout d'abord, je me suis assis pour parler avec un administrateur d'un ccTLD et il était d'accord avec moi, nous estimons tous les deux que ce n'était pas dans l'intérêt global des utilisateurs ni d'un grand nombre de ccTLD de tenir cette deuxième ronde qui faisait entrer en concurrence les administrateurs des gTLD et des ccTLD. Cela a généré encore plus de doutes chez les utilisateurs puisque quand ils vont chercher dans le domaine, où est-ce qu'ils le cherchent ? C'est ce genre de doute que cela a suscité. C'est la première chose qui m'a frappé. J'aimerais bien connaître les commentaires.

Ensuite, je suis allé à une réunion, une réunion avec des membres de l'ALAC, du GAC et la ccNSO je pense, je suis plus trop sûr, une petite réunion, un colloque de nombre assez réduit et on ne m'a pas laissé rentrer parce que c'était « privé ». Cette notion de privé a vraiment capté mon attention. Cette notion du privé dans la structure quand on est membre d'un comité, ceci ne m'a pas tout à fait plu.

Et la troisième chose, cela m'échappe, je l'ai oubliée, donc je vais la laisser pour plus tard. Voilà quand même les deux commentaires pour commencer.

LEÓN SANCHEZ :

D'accord, merci beaucoup Carlos et encore une fois, bienvenue.

Pour votre première question, je comprends qu'il existe tout un éventail d'opinions. On a tous notre opinion sur la valeur et le mérite d'une deuxième ronde des discussions là-dessus. C'est un débat qu'il est temps d'avoir, soit de savoir si c'est utile pour les utilisateurs finaux ou pas.

Je ne parle pas au nom du Conseil d'Administration puisqu'il y en a d'autres qui ont leurs opinions, mais à mon avis, je crois que cette nouvelle ronde pourrait être bénéfique dans la mesure où nous croyons qu'il y aura un plus grand nombre d'utilisateurs qui pourront s'identifier et se sentir attirés par le système de noms de domaine. Nous souhaitons en fait parvenir à une plus grande inclusion au sein des différents groupes. Pour le moment, plusieurs groupes ne se sentent pas attirés, ne se sentent pas inclus dans ce système de noms de domaine et ne sentent pas qu'ils peuvent y apporter quelque chose. Voilà le mérite que je vois ici. Nous pourrions accueillir davantage de personnes. Évidemment, certaines personnes peuvent s'y opposer, je le conçois tout à fait.

Deuxième commentaire. Je ne connais pas tout à fait le contexte de la réunion à laquelle vous avez voulu assister, mais dans le contexte de l'ICANN, j'ai déjà vu que certaines réunions se tiennent à huis clos parfois pour discuter de sujets plus confidentiels sans le pousser à l'extrême. Mais je garantis qu'il y a des réunions ouvertes et d'ailleurs, c'est quelque chose que je défends.

Il faut plutôt parler de réunions privées et pas de réunions fermées. Je pense que les réunions fermées n'ont pas leur place à l'ICANN. Ici, nous sommes dans un esprit d'ouverture et nous devrions tous pouvoir assister au plus grand nombre possible de réunions, à moins, comme je l'ai dit, qu'il s'agisse d'une question privée, parfois entre deux personnes ou des groupes qui ont aussi le droit de jouir d'un certain niveau de confidentialité. Mais je suis d'accord, c'est une volonté que je salue d'ouvrir l'inclusion et la participation.

Merci.

DAVE KISSOONDOYAL :

Merci León. Ma question est relative à la recherche de PDG.

Dans le cadre du modèle multipartite et du processus ascendant, y a-t-il une procédure qui traite de l'abus dans la communauté ? Et qu'attend la communauté du nouveau PDG ? Est-ce que ceci est inclus dans le travail du nouveau comité de recherche du nouveau PDG ?

LEÓN SANCHEZ :

Merci beaucoup, Dave.

Nous ne faisons que commencer le processus. Pendant ce processus, les contributions de la communauté seront essentielles et elles alimenteront directement ce que le comité produira pour définir le profil et les compétences de la prochaine personne qui prendra la tête de l'organisation.

Il y aura au moins deux opportunités de participation et de feedback de la communauté. Je pense qu'il est absolument essentiel que la communauté soit intégrée à cette réflexion et la première opportunité sera mardi. Je vous encourage tous à participer à cette séance et à y contribuer. Vous avez toujours la possibilité de vous adresser à moi et à d'autres membres du Conseil d'Administration, vous pouvez nous envoyer des e-mails directs avec vos préoccupations, vos observations, vos suggestions et je vous promets que nous prendrons en compte ce que vous nous direz. Donc, envoyez-nous votre feedback, vos opinions, vos préoccupations et toutes vos suggestions.

Suite à cette première opportunité, le comité commencera le travail de détermination de ce profil, de cette description du poste pour ainsi dire, et nous publierons ceci pour le soumettre à la consultation publique. Ce sera une nouvelle opportunité pour la communauté de revenir vers le Conseil et de s'exprimer sur le profil, sur les compétences que nous suggérons, à savoir si oui ou non cela correspond à ce que la communauté souhaite pour la phase suivante du travail de l'ICANN.

Il y aura au moins deux opportunités. Il y en aura peut-être d'autres, mais il y aura au moins deux opportunités pour que la communauté puisse donner son avis directement au Conseil d'Administration et au comité pour informer le processus.

Il faut aussi mentionner que pendant que le comité effectuera la recherche, la décision de nomination du nouveau PDG sera prise par tout le comité. Si c'est le comité qui fait la recherche, ce sera au Conseil d'Administration dans son ensemble de choisir.

DAVE KISSOONDOYAL : Merci beaucoup.

JONATHAN ZUCK : Merci León d'être avec nous, de nous accueillir dans votre pays.

LEÓN SANCHEZ : Merci beaucoup, Jonathan. Merci à tous. Je ne vous dis pas au revoir, nous allons travailler un peu plus longtemps ensemble. Je reviendrai plus tard. Merci.

JONATHAN ZUCK : Merci, merci à tous. Merci pour les questions. Comme vous voyez, il y aura beaucoup plus de conversations sur ces sujets, en particulier sur les procédures ultérieures. Nous avons également une autre séance tout à l'heure qui nous permettra de rentrer dans le vif du sujet et dans la question des priorités sur ces questions. C'est vraiment quelque chose qui s'approche.

On parlait des délais et maintenant, nous y sommes. Nous sommes positionnés de manière intéressante parce qu'au début, on n'était pas nécessairement contre, mais il ne nous semble pas que cette nouvelle série de TLD était nécessaire. Mais il semblerait qu'il y a une demande, donc notre objectif est de maximiser les objectifs de cette nouvelle série en impliquant les candidats des régions faiblement desservies et en renforçant l'acceptation universelle pour voir les bénéfices et pour minimiser tout impact négatif.

Ensuite, à l'ordre du jour, nous allons parler des grandes lignes. Je ne sais pas si vous êtes nouveaux pendant ces séances, mais ce que nous avons commencé il y a déjà un moment, c'est cette présentation sur les grandes lignes pour lancer les conversations dans les couloirs, entre les interventions et entre les séances. Nous avons commencé cette idée des *talking points*, des grandes lignes. Bien sûr, après nous nous sommes retrouvés en ligne, donc c'était un peu plus compliqué d'avoir des conversations dans les couloirs, mais c'est devenu un peu un exercice qui nous permet de travailler sur nos positionnements, sur les différentes questions qui intéressent l'At-Large. Les choses ont été relativement cohérentes avec quelques ajouts et quelques éliminations, mais nous avons au moins une base de données, des grands points. L'exercice, l'idée, c'est vraiment d'extraire un sous-ensemble de ces grandes lignes qui concernent la réunion à laquelle nous participons.

Lorsqu'on regarde les grands sujets de l'emploi du temps, le premier sujet en termes de politiques, c'est les procédures ultérieures qui sont un grand thème pour toute la communauté. L'utilisation malveillante du DNS est également un grand thème pour toute la communauté, les noms de domaines internationalisés, l'acceptation universelle même chose. Et bien sûr, le processus d'élaboration de politiques, de la révision de la politique de transfert, nous en avons déjà beaucoup parlé au sein du groupe de travail sur les politiques consolidées. Voilà les sujets qui intéressent particulièrement l'ICANN en ce qui concerne les politiques.

Ensuite, en ce qui concerne la gouvernance, premièrement nous avons tout ce qui est révision holistique, son envergure, son implication et son timing. Et bien sûr, nous avons la gouvernance et les opérations de l'ICANN. Voilà les grands thèmes dont nous allons nous occuper.

Plutôt que de lire ces thèmes bien, nous les avons partagés. Ils sont à l'ordre du jour. Vous n'avez pas une description sur cette diapositive, mais si vous regardez dans la présentation, vous avez des notes en dessous qui vous donnent des détails sur ces grands thèmes. On peut prendre un exemple comme l'utilisation malveillante du DNS parce que pour les procédures ultérieures, il y a beaucoup trop d'informations.

Je ne regarde pas la file d'attente sur Zoom, peut-être que vous pourriez lever votre carton comme si vous étiez participant de manière à ce que je puisse donner la parole aux personnes en ligne, parce qu'apparemment, Marita à la main levée. Marita.

MARITA MOLL :

Merci Jonathan.

C'est une réunion hybride, donc la seule manière pour ceux d'entre nous qui ne sont pas sur place d'intervenir, c'est de lever la main. Je ne sais pas ce que vous dites par rapport aux cartes.

JONATHAN ZUCK :

Non, vous n'avez pas fait d'erreur. Je voulais simplement que quelqu'un me signale dans la salle lorsqu'il avait une main levée sur Zoom.

MARITA MOLL : D’accord. Je voulais simplement mentionner le fait que c’est une réunion hybride et que nous sommes là.

Ma question est pour León et malheureusement, il est parti, donc je poserai ma question à un autre moment.

JONATHAN ZUCK : Désolé Marita, je ne vous avais pas vue, je n’avais pas vu que votre main était levée.

MARITA MOLL : Pas de souci.

JONATHAN ZUCK : Vous voyez ici dans les grands thèmes que nous avons les différents points relatifs à l’utilisation malveillante du DNS, la question de l’exactitude qui reste critique, la question de la révision des contrats, RA et RAA, qui doivent mieux donner les moyens à la conformité avec des points très spécifiques pour pouvoir répondre aux signalements. Il y a un certain nombre de questions relatives à la GNSO et aux amendements des contrats des opérateurs de registre et des bureaux d’enregistrement.

Il y a aussi d’autres choses qui ont lieu dans la communauté en ce qui concerne l’utilisation malveillante du DNS. Il y a plusieurs pistes. Il y a des pistes de travail, il y a l’initiative des parties contractantes, il y a des initiatives d’ICANN Org dans ce domaine de l’abus du DNS, il y a un outil

de signalement d'utilisation malveillante du DNS, avec le DNS Institute également qui a lancé un travail dans ce domaine. Notre travail sera d'évaluer si ceci suffit, s'il y a suffisamment de choses qui sont faites ou s'il faut absolument voir les résultats de ces efforts. C'est une des questions que nous devons nous poser.

Voilà pour l'utilisation malveillante du DNS. Ce sont les grands points de discussion sur ce sujet. Est-ce qu'on pourrait passer au détail ? Diapositives suivantes peut-être, Yeşim. Je vois, c'est en fait une autre diapositive.

Il y a encore d'autres points et vous voyez sur ces diapos que vous avez un lien, un lien qui est peut-être dans le chat de Zoom ou dans l'ordre du jour, je ne sais pas, mais il y a une liste de sessions qui sont à ce sujet. Une des choses que j'aimerais faire, c'est d'obtenir des volontaires qui pourraient se rendre dans ces sessions et peut-être même intervenir si cela vous semble approprié ou au moins de prendre des notes, surtout en ce qui concerne les questions qui sont posées par certains d'entre nous, les réponses que nous pouvons donner ou les recherches. Peut-être qu'il y a des choses que nous avons dites et qui n'ont pas été comprises.

L'idée, c'est de faire le suivi de ce sur quoi nous devons travailler en fait, ce qui doit ressortir et ce que le CPWG ou le groupe OFB devra faire par la suite. C'est un peu l'idée maintenant de passer en revue ces différentes séances pour que les gens lèvent la main et disent : « Oui, je veux bien participer à cette séance et jeudi, je reviendrai et je vous ferai un bref rapport, les enseignements tirés pour l'At-Large et surtout ce

que l'At-Large doit faire par la suite. » Est-ce que vous comprenez ? Est-ce que cela vous va ?

Oui, Maureen.

MAUREEN HILYARD :

Par rapport au système de noms de domaine et à l'utilisation malveillante du DNS, il y a le DNS Institute ; c'est très important. Ils élaborent un rapport régulièrement sur tous les signalements qui leur sont communiqués sur l'utilisation malveillante du DNS et ce rapport est publié, je sais que je l'envoie dans ma région, c'est assez court, je l'envoie à tout le monde, et ils donnent vraiment un panorama très intéressant dans les cinq domaines d'utilisation malveillante du DNS qui sont surveillés par le DNS Institute. C'est intéressant d'avoir ce rapport sur les dangers. Je m'assurerais de l'envoyer à tout le monde.

Je vous remercie.

JONATHAN ZUCK :

Merci Maureen. Effectivement, le DNS Abuse Institute a lancé le NetBeacon qui est un moyen de signaler les cas d'abus du DNS. Il y a beaucoup de rapports qui ressortent de ce NetBeacon. Et ils ont un autre service qui s'appelle Compass qui donne une analyse sur ces rapports. L'intention, c'est en fait de nommer, de pointer du doigt, de montrer les tendances à long terme de manière à ne pas identifier simplement ce qui est temporaire, mais au moins de montrer les tendances relatives à certaines parties contractantes lorsqu'il y a beaucoup de plaintes ou beaucoup de problèmes.

C'était un exemple dans le cadre de cet exercice. On pourrait tout simplement commencer là-dessus et on pourra après revenir aux procédures ultérieures. Donc, commençons par l'utilisation malveillante du DNS.

Première séance. Le comité permanent de la ccNSO sur l'utilisation malveillante du DNS. C'est déjà terminé, c'était une erreur. On n'aurait pas dû mettre cette réunion puisqu'elle a déjà eu lieu.

Ensuite, discussion du GAC sur l'utilisation malveillante du DNS. Qui veut bien participer à cette séance ? Très bien, merci. Vous avez levé votre carton ?

RICARDO HOLMQUIST : Oui, j'ai une question. Je sais qu'il y a le DNS Abuse Institute. Il est présent et il y aura une présentation sur ces résultats qui sera faite.

JONATHAN ZUCK : Je ne sais pas si on l'a mise à l'ordre du jour.

RICARDO HOLMQUIST : Je sais qu'ils vont présenter quelque chose.

CHANTELLE DOERKSEN : Je peux vérifier. C'est sans doute une des séances à la CPH.

RICARDO HOLMQUIST : Je me porte volontaire pour y participer et pour faire un rapport.

JONATHAN ZUCK : Très bien. Vous notez les noms des gens ? Merci.

Je répète, je ne vais pas le répéter à chaque fois, mais pas besoin de faire une longue présentation sur tout ce qui a été dit, mais au moins extraire ce qui peut nous intéresser et ce sur quoi nous devons nous exprimer ou ce sur quoi nous devons travailler. C'est vraiment l'objectif.

RICARDO HOLMQUIST : Je ferai de mon mieux.

JONATHAN ZUCK : Très bien.

CHANTELLE DOERKSEN : Merci Jonathan.

Une petite question ou un commentaire par rapport aux séances qui sont passées. Ce qu'on peut faire, c'est de demander à un volontaire d'écouter l'enregistrement et de voir s'il y a des choses qui intéressent l'At-Large.

CHERYL LANGDON-ORR : Pas besoin de déplacer le micro. Je parle très fort, ma voix trouvera un micro.

Chantelle, il faudrait peut-être vérifier par rapport au comité permanent de l'utilisation malveillante du DNS de la ccNSO. Est-ce qu'il

y a vraiment une réunion ? Parce qu'apparemment, lorsque je regarde ici, je me dis que c'est peut-être le comité au sein de la ccNSO qui se réunit. Le rapport de ce comité pour le public aura lieu ce mercredi. Donc, il est tout à fait possible qu'il soit intéressant de participer à la séance du mercredi. Mais celui qui s'occupera de mercredi devra peut-être s'intéresser à l'enregistrement, parce qu'il est tout à fait possible qu'il y ait une séance privée et une séance qui ne le soit pas. Il faudra vérifier.

JONATHAN ZUCK :

Est-ce qu'il y a quelqu'un qui veut se porter volontaire pour aller à cette réunion de la ccNSO, point du comité permanent de l'utilisation malveillante du DNS ? Levez la main une fois, pas plusieurs fois. Vous êtes volontaire ? Très bien, je vous remercie. Je pense que c'est maintenant tout pour l'utilisation malveillante du DNS.

L'acceptation universelle et les noms de domaines internationalisés. Il y a quelques sessions qui sont pertinentes. Il y en a une demain, le groupe de travail de la ccNSO qui travaille sur les chaînes IDN. Est-ce que quelqu'un voudrait s'en charger ?

HADIA EL MINIAMI :

Je fais partie de ce groupe, donc je vais y aller de toute façon, mais je ne suis pas nécessairement une volontaire.

JONATHAN ZUCK :

Satish ou Hadia, est-ce que vous pourriez nous expliquer les détails de ces réunions ? Parce que vous les comprenez très bien. Ensuite, on

pourra savoir lesquelles nous devrions prendre en charge et trouver des candidats.

SATISH BABU : Les deux premières séances de ce matin étaient très techniques. Nous reviendrons au groupe de travail après cette réunion avec une liste de recommandations. Pour l'acceptation universelle, il y a deux ou trois séances sur lesquelles nous pourrions vous faire des rapports.

JONATHAN ZUCK : Vous voulez dire que vous vous chargez de toutes ces sessions ?

SATISH BABU : Cela concerne les boursiers et là où il faudra faire des rapports, nous le ferons.

JONATHAN ZUCK : Très bien.

La prochaine diapositive. J'imagine qu'on pourra faire les procédures ultérieures en dernier.

La réunion demain pour le groupe de travail d'examen de la politique de transfert, est-ce que quelqu'un voudrait se charger de ce groupe de travail ? Est-ce Steinar est avec nous lors de cette réunion en ligne ? On peut supposer qu'il y sera en ligne. Cela lui est attribué, mais il faut bien qu'il connaisse les attentes. Je ne veux pas que ce soit une surprise pour lui. Très bien, prochaine diapositive.

Pas de séance spécifique sur la révision holistique. Nous avons notre grand défenseur Sébastien Bachollet là-dessus, un défenseur infailible, mais il n'y a pas de séance attitrée. C'est tout ? Très bien. Pas de session ici non plus. Sébastien, à vous.

CHERYL LANGDON-ORR :

Pour les opérations et la gouvernance, il y a quelques questions abordées ici. Si vous avez la chance de l'évoquer, ceci permettra à davantage de personnes de s'exprimer et de parler de leurs préoccupations, pas seulement les utilisateurs finaux mais aussi les volontaires, ceux d'entre nous qui essaient de porter la voix des utilisateurs finaux. Il faudra vraiment saisir toutes les occasions et indiquer fortement que nous sommes une partie intégrante du système multipartite qui constitue le succès de l'ICANN. Sans nous, il ne s'agit pas d'un modèle multipartite. Nous sommes clés.

Il faut saisir cette occasion de rappeler à tout le monde que pour les volontaires, ceux qui ne sont pas employés de manière rémunérée dans un domaine semblable, ici, c'est vraiment quelque chose de rare que vous avez ici, c'est votre temps. Vous donnez. Il existe des volontaires dans toutes les communautés ICANN, certes, des personnes qui ont peut-être un cabinet d'avocats et qui se spécialisent dans le droit de la propriété intellectuelle ; eux, ils sont ici pour une raison bien définie. Ce n'est pas le cas de la plupart de nos éléments.

Je ne sais pas pour vous, mais moi pendant très longtemps, je me suis sentie dévalorisée dans cette organisation et nous avons la chance ici au moins d'apporter un changement et de reconnaître la valeur des

volontaires qui sont dans notre équipe et qui nous suivent. Prenez vraiment cette chance de prendre du temps pour vraiment parler de cela avec sérieux.

Merci beaucoup, Jonathan.

JONATHAN ZUCK :

La séance n'est pas consacrée à ces questions-là, mais cela mérite toute notre attention. Au Conseil d'Administration, on en discute d'ailleurs. Un des conseils que nous avons émis en 2017 avec le GAC concernait justement l'intégration plus facile des nouveaux volontaires avec de meilleurs résumés de documents, des mesures de la sorte ; on en parle un peu à gauche et à droite. Ici, je me précipite un peu, mais ce n'est pas une priorisation des questions. Téléchargez ce document, lisez-le et comme cela, vous serez prêt à en parler dès que la conversation s'ouvrira.

Sébastien.

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Merci. Merci Cheryl, merci Jonathan.

Je crois que ce n'est pas inscrit au tableau ici, mais ce qui m'a frappé ici, c'est que nous ne sommes pas dans un forum sur les politiques et on semble parler exclusivement de politiques. En fait, ce n'est pas le cas. Il faudrait peut-être ajouter le nouveau président et PDG ainsi que l'avenir de l'organisation même si ce n'est pas exactement l'ordre du jour. Mais il faut nous diriger sur cette voie-là afin de véritablement parvenir au changement.

Deuxièmement, comment améliorer la participation multipartite, nous ne parlerons pas du MSM en lui-même, mais il pourrait y avoir là une voix de l'utilisateur final en dehors de l'ICANN. Il s'agit de deux séances qu'il faudra tenir. On pourra peut-être les rajouter. Voilà ma suggestion.

Ce n'est pas parce qu'il n'y a pas de séances vraiment attribuées à cette question-là qu'on ne peut pas en parler du tout. D'ailleurs, à certaines occasions, nous parlons de certains sujets mais on ne sait pas si cela va se concrétiser parce que c'est une réunion ouverte. Dans ce cas-là, le Conseil d'Administration sera assis devant nous et nous pourrons en parler. Voilà pourquoi ces points peuvent être primordiaux pour la réunion avec le Conseil d'Administration.

JONATHAN ZUCK :

La réunion avec le Conseil d'Administration est très bien encadrée et je pense que se présenter à la séance d'écoute, c'est une excellente idée sans aucun doute. Je ne sais pas à quel point nous pourrions nous préparer et avoir une opinion bien informée de qui devrait être le nouveau président. Si on peut en parler de manière plus approfondie, nous devrions le faire.

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Oui, tout à fait. Nous devons être prêts à répondre à ces questions même si cela concerne peut-être un peu plus le Conseil que nous. Il est quand même utile d'y avoir quelqu'un de notre équipe.

JONATHAN ZUCK :

Oui, tout à fait, je suis d'accord. Tout le monde devrait y être, même si vous ne faites que jouer au bingo. Oui, ce sera une bonne occasion. Le forum public va sûrement reprendre un peu d'ampleur prochainement.

Ensuite, qu'en est-il des séances sur les procédures ultérieures ? Est-ce qu'il faut revenir tout en haut ? Il y aura beaucoup de séances sur les procédures ultérieures. Un peu à la dernière minute, ils ont rajouté une séance qui se tiendra demain sur les procédures ultérieures et ce sera sans conflit d'ailleurs. Il serait bon d'avoir tout le monde, tout le monde peut y participer. Personne ne semble avoir été affecté à celle-là.

Qu'en est-il des autres aspects sur les procédures ultérieures ? Il y en a eu une autre ce matin, je crois. Les candidats, c'était le groupe des opérateurs de registre.

Et une autre réunion que vous voyez ici en bas à l'écran qui sera demain matin, est-ce que quelqu'un voudrait faire un rapport de manière volontaire sur les points d'action de cette réunion ? Amrita, excellent. Très bien.

Ensuite, nous avons notre propre session sur l'ODA et l'ODP plus tard dans la semaine. Ensuite, pour les procédures ultérieures, est-ce qu'il y a d'autres affectations à faire ici ?

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Il va falloir rajouter beaucoup de chaises parce que beaucoup de personnes vont se présenter à cette séance.

JONATHAN ZUCK : Pour l'ODP ?

SÉBASTIEN BACHOLLET : Oui. Il va falloir démolir les murs parce que la salle ne pourra pas contenir tout le monde.

JONATHAN ZUCK : C'est Maureen et Sarah.

Encore une nouvelle fois, ce sont des points de discussion importants. Ce n'est pas qu'on les lise rapidement, c'est juste qu'on les passe en survol un peu maintenant. Je pense que les PIC et les RVC seront très importants pour nous pour la réalisation de ces engagements volontaires d'opérateurs de registre, très importants. Prochaine page.

Très bien, je pense qu'on a conclu la portion affectation. N'oubliez pas, jeudi, vous serez appelés nommément et il faudra absolument prendre l'habitude de prendre ces points d'action au sein de la communauté.

Ensuite, je voudrais donner un peu de temps à Hortense et à Jan pour parler de la légitimité de la gouvernance multipartite à l'ICANN. Ils ont mené une étude d'envergure. Ils n'avaient rien à faire pendant la pandémie et ils ont recueilli énormément de données. Ils ont fait une grande étude sur la légitimité. Ils en avaient fait sur la transition auparavant. C'est toujours très intéressant les études qu'ils mènent. Je donne la parole à Jan qui nous parlera de leurs recherches et de tout ce qu'il y a à apprendre de ces deux experts. Merci.

JAN AART SCHOLTE :

Merci beaucoup Jonathan, Maureen, tout le monde. Merci à tous ceux qui sont avec nous autour de la table. Vous contribuez à ce travail. Une partie de ces résultats en fait, nous vous les devons. Nous avons mené cette étude... Est-ce que ça va ? On peut voir les diapositives ? Et je vous préviens, cela ira très vite.

Comme on vous l'a dit, on a passé le confinement à passer au peigne fin un tas de chiffres. Il y a beaucoup de choses qu'on pourrait dire, mais on va vous donner vraiment un tout petit aperçu et ensuite, à un autre moment, on pourra un peu aller plus en détail.

HORTENSE JONGEN :

Comme Jan l'a dit, la présentation sera un résumé. Nous avons beaucoup plus de choses à dire mais aujourd'hui, nous allons parler de trois points : les niveaux de légitimité à l'ICANN, ce qui justifie la légitimité à l'ICANN et ensuite, certaines de nos conclusions. Prochaine diapositive, s'il vous plaît. Très bien.

Tout d'abord, nous allons présenter en quelques mots notre étude, le problème de recherche qui nous a motivés, qui nous a conduits à mener cette étude. Ensuite, nous parlerons de la légitimité, de notre compréhension de la légitimité et de l'importance de la légitimité, non seulement de la perspective académique mais également de la perspective d'un grand nombre de participants ICANN que nous avons interrogés pour cette étude. Ensuite, nous présenterons les résultats empiriques. Nous commencerons par les conclusions sur les niveaux de croyance et de légitimité, quelle est l'importance de la légitimité au sein de l'ICANN, quel est le niveau de légitimité dont l'ICANN jouit. Ensuite,

nous parlerons des ressorts de la légitimité, ce qui constitue la légitimité sur les plans organisationnel, individuel et sociétal. Et finalement, nous parlerons des conclusions pour des actions politiques et de ce que cela entraîne.

Le problème de recherche qui a informé cette étude, c'est le système multipartite et pourquoi ce modèle multipartite gagne en légitimité. Ceci s'explique par deux raisons. Premièrement, nous voulions mesurer le niveau de légitimité au sein d'un organisme multipartite comme l'ICANN. Et deuxièmement, nous souhaitons identifier ce qui limite ou ce qui crée ces croyances. Comme Jan nous l'expliquera dans quelques minutes, nous comprenons ces croyances de légitimité et la légitimité comme une forme de confiance dans une institution de la sorte.

Comment étudions-nous cela ? Nous nous penchons sur les perceptions, les croyances. Nous avons mené une grande série d'interviews avec la communauté, des membres du Conseil d'Administration et des personnes qui ne participent pas à l'ICANN. Prochaine diapositive.

JAN AART SCHOLTE :

Vous vous demandez sûrement pourquoi ils passent des années à étudier ce concept de légitimité. J'y réponds. Qu'est-ce que cette légitimité ? Quand les personnes croient et perçoivent qu'une autorité ou une instance gouvernante a le droit et est fondée à diriger. Est-ce que les gens estiment que l'ICANN est fondée à définir des règles pour l'Internet ? Est-ce que l'ICANN le fait de manière convenable ?

La légitimité, ce n'est pas juste d'aimer une mesure, une politique ou un responsable de l'ICANN. Non. Il s'agit de croire en ce dispositif, en cette structure, de croire en ce système multipartite et dans sa forme actuelle de l'ICANN. Prochaine diapositive.

Pourquoi est-ce important si vous avez de la légitimité ou pas ? Si vous en avez, cela permet d'acquérir un mandat. Sinon, si vous n'avez pas de légitimité, vous pouvez perdre ce mandat. Si vous avez de la légitimité, vous pouvez obtenir des ressources ; c'est le cas pour l'ICANN. Sinon, il est plus difficile d'obtenir ces ressources. Si vous avez une légitimité, vous obtenez la participation des gens, les gens sont là, ils sont présents. Si vous n'avez pas de légitimité, ils ne sont pas là. S'il y a légitimité, on peut prendre des décisions, sinon il est beaucoup plus difficile de prendre des décisions. Lorsqu'il y a de la légitimité, les gens suivent les règles et il y a conformité. Sinon, les gens disent : « Mais qui êtes-vous pour créer ces règles ? Je ne vais pas les suivre. » Si les gens vous respectent, vous atteignez vos objectifs, vous résolvez vos problèmes et surtout, et en particulier dans le domaine de l'ICANN, vous pouvez repousser les institutions compétitives. Sinon, les gens vont prendre la place dans votre propre espace.

Voilà pourquoi nous pensons que la légitimité est un sujet important. Si vous avez votre légitimité, c'est une excellente ressource. C'est d'ailleurs une des meilleures ressources que l'ICANN puisse souhaiter. Si vous n'avez pas cette légitimité, cela représente un problème.

Quelle est la légitimité dont bénéficie l'ICANN ? Nous allons d'abord en parler et ensuite, une fois que nous l'aurons compris, nous verrons quels sont les facteurs, les moteurs de cette légitimité dans le cas de

l'ICANN. J'imagine qu'il y aura peut-être certaines surprises pour vous, vous pensez peut-être que certaines choses créent de la légitimité, mais ce n'est pas forcément le cas.

HORTENSE JONGEN :

En ce qui concerne les niveaux de croyance relative à la légitimité, dans l'ICANN, nous avons tiré cinq conclusions.

Premièrement, lorsque nous avons rassemblé tout le public, les croyances relatives au niveau de légitimité relative à l'ICANN n'étaient ni complaisantes, mais ce n'est pas non plus suffisamment bas pour provoquer des préoccupations. Le verdict, c'est que la légitimité est à un niveau modéré, voire élevé.

Ensuite, ces niveaux de croyances relatives à la légitimité de l'ICANN étaient liés à la proximité au régime : à l'intérieur, la légitimité est relativement bonne, mais à l'extérieur, elle n'est pas très stable. Les gens qui sont ici ont confiance, mais plus on s'éloigne dans la communauté, plus cette confiance s'érode. Les gens qui ne participent pas ou qui ne connaissent pas l'ICANN ne considèrent pas cette légitimité comme importante.

Lorsqu'on met de côté certaines exceptions, les croyances relatives à la légitimité au sein de l'ICANN montrent certaines variations limitées par un groupe de parties prenantes, par région et par catégorie sociale. D'ailleurs, ceci a été surprenant pour nous, il n'y a pas en fait de grosses différences au niveau géographique. Il n'y a pas non plus de talon d'Achille, mais il n'y a pas non plus de concentration frappante des champions de l'ICANN, en dehors bien sûr du personnel et du Conseil.

Et avant de parler du grand public, nous allons aussi parler d'un manque de légitimité tout simplement parce que le grand public ne connaît pas forcément l'ICANN.

Très bien. Nous avons passé ceci en vue de manière très rapide. On va faire cette présentation de manière très rapide.

Maintenant, parlons des facteurs de légitimité. Quelles sont les causes et quelles sont les sources ? C'est vraiment une clé parce que si on peut identifier les clés de la légitimité de l'ICANN, on sait ce qui est le plus important et ce qu'il faut vraiment améliorer pour améliorer la légitimité. Si vous identifiez les facteurs, vous savez où focaliser votre travail. Il y a plusieurs facteurs qui pourraient être importants, mais ce que nous avons essayé de faire, c'est d'identifier les facteurs qui étaient les plus importants. Si vous voulez augmenter la légitimité à l'ICANN, qu'est-ce qu'il faut absolument travailler ?

Il y a trois grands types de facteurs ou de moteurs : organisationnels, individuels et sociétaux. Les facteurs organisationnels : la légitimité vient de la nature de l'organisation, de l'ICANN en elle-même, donc de ce que fait l'ICANN. Du point de vue de l'organisation, c'est un peu une source institutionnelle de légitimité pour ainsi dire et cela veut dire par exemple que l'objectif de l'ICANN pour certains – ils ont peut-être foi dans ce que fait l'ICANN, l'ICANN fournit l'Internet mondial –, les gens y croient tout simplement parce que c'est ce que fait l'ICANN, peu importe qu'elle le fasse bien ou pas bien. C'est une possibilité.

Ensuite, les procédures radicales. Les gens regardent un petit peu la manière dont l'ICANN met en œuvre les décisions, ce qui pour eux

donne une légitimité aux procédures institutionnelles. Ou alors, ce peut être que l'organisation a une bonne performance. Il s'agit de la livraison des objectifs et c'est peut-être ce que les gens évaluent lorsqu'ils essayent de juger de la légitimité.

Quoi qu'il en soit, quelle que soit la source, il y a le comment du travail de l'ICANN. Mais il est important de ne pas oublier que la légitimité ne vient pas forcément de la manière de travailler ; ce peut aussi être la manière dont votre esprit fonctionne. Ce n'est pas l'ICANN en fait, ce sont les personnes qui observent l'ICANN et les jugements qui sont portés sur l'ICANN.

Je vous donne un exemple général. Vous savez certainement que les gens ont parfois une disposition confiante ; c'est simplement une question de personnalité ou pas. Ils ont confiance envers le gouvernement, dans l'autorité, dans les gens. Suivant cette caractéristique personnelle, ceci a une influence sur leur niveau de confiance en l'ICANN. Ces sources individuelles ne peuvent pas faire grand-chose du point de vue de la réforme institutionnelle, il faudrait changer la personnalité des gens. Je ne sais pas quelle est votre expérience, mais pour moi ce n'est pas facile. N'oublions pas qu'il ne s'agit pas toujours d'une réforme institutionnelle. Ce peut aussi être les gens, la manière dont ils considèrent la vie.

Par ailleurs, il y a aussi l'organisation générale de la société ; peut-être que les sources de légitimité viennent de là. Je vous donne un petit exemple. Je ne sais pas si vous vous souvenez, il y a 10 ou 15 ans dans l'espace de l'ICANN, lorsqu'on disait que l'ICANN devrait réfléchir aux droits de l'homme, tout le monde disait : « À quoi cela sert-il ? En quoi

ceci nous concerne ? » Mais lorsqu'on est arrivé à la transition IANA avec les nouveaux statuts, on s'est rendu compte qu'il fallait inclure cette question des droits humains. Pourquoi ? Pas nécessairement parce que les gens de l'ICANN le souhaitent, mais c'était simplement que dans la société en général, on disait que tout bon organe de gouvernance doit respecter les droits des êtres humains. C'est assez complexe de comprendre d'où vient cette légitimité.

Ceci étant, même si c'est complexe, nous avons quand même des résultats assez précis à vous partager.

HORTENSE JONGEN :

Passons maintenant aux conclusions et commençons par les facteurs organisationnels de légitimité à l'ICANN.

Nous avons observé que les participants à l'ICANN ont une meilleure confiance en l'ICANN tant qu'ils sont satisfaits des objectifs et des procédures.

Si les participants pensent qu'il est approprié que l'ICANN élabore des politiques pour le DNS et promeuve l'Internet au niveau mondial, à ce moment-là, ils ont une meilleure confiance dans l'ICANN.

Même chose en termes de redevabilité et de transparence : encore une fois, ceux qui étaient le plus satisfaits au niveau responsabilité à l'ICANN aiment la transparence et sont confiants.

Il y a aussi ceux qui ne sont pas satisfaits en termes de redevabilité et de transparence, qui sont donc moins confiants.

Enfin, en termes de perception d'équité et de procédures équitables, lorsque les gens considèrent que l'ICANN procède sans biais, à ce moment-là ils ont une meilleure confiance dans l'ICANN. Diapositive suivante.

Il y a eu différentes preuves en termes de perceptions des procédures technocratiques ; tout ce qui est décision opportune, performance technocratique, sécurité et stabilité de l'Internet, tous ces aspects ont un impact sur la perception de la légitimité de l'ICANN. Cela veut dire que certains des modèles que nous utilisons nous ont montré qu'il y a une association de ce type et pour d'autres modèles, ce n'était pas le cas. Donc, il y a quelque chose qui se passe à ce niveau-là, mais nous n'avons pas vraiment de preuves claires là-dessus.

Il n'y a pas eu d'associations significatives par rapport aux autres facteurs organisationnels. D'autres aspects sont liés aux objectifs, aux indicateurs procéduraux et aux résultats démocratiques et équitables. Pour améliorer la légitimité de l'ICANN, on peut travailler sur les fonctionnalités de l'organisation qui sont les plus significatives du point de vue statistique.

En termes de droits humains, si les répondants ne disent pas que c'est important, cela ne veut pas dire que cela n'a pas d'impact sur leur perception de la légitimité.

Passons maintenant aux facteurs individuels. La légitimité pour l'ICANN augmente si les participants font partie du Conseil d'Administration et du personnel plutôt que de la communauté. En général, le Conseil d'Administration et le personnel ont plus de confiance et s'ils ont le

sentiment d'avoir bénéficié personnellement de l'ICANN et de ses politiques ; même chose, ces personnes ont plus confiance en l'ICANN.

D'autres facteurs ont été testés : l'âge, le genre, l'ampleur de l'implication dans l'ICANN, l'identification géographique, si les gens ont une identité plus nationale ou mondiale et le niveau de confiance sociale. Ces facteurs, nous les avons testés mais ils n'ont pas d'impact sur la perception de la légitimité de l'ICANN.

Ensuite, nous avons considéré les perceptions d'inégalités. Y a-t-il des inégalités au sein de l'ICANN ? Et si c'est le cas, est-ce que cela a un impact sur leur point de vue sur la légitimité de l'ICANN ? Nous nous sommes concentrés sur l'âge, le genre, les inégalités géographiques, raciales, linguistiques et beaucoup de répondants ont observé ces inégalités et si c'est le cas, c'est problématique. Mais ils n'associent pas ceci à leur perception de la légitimité de l'ICANN, avec une exception, soit tout ce qui est l'influence de l'hémisphère nord et de l'hémisphère sud, donc les inégalités géographiques. Lorsque les gens pensent que cette inégalité existe, à ce moment-là ils ont moins confiance en l'ICANN.

Les constatations préliminaires suggèrent que la confiance en l'ICANN s'accroît lorsque les participants pensent qu'il y a un impact important des profits sur la détermination des politiques.

Enfin, il n'y a pas de relations positive ou négative entre les perceptions de dominance américaine et le niveau de confiance à l'ICANN, que ce soient des Américains ou pas.

JAN AART SCHOLTE :

Une dernière diapositive pour résumer. En bref, je sais que cela a été très rapide, je suis certain que vous avez 150 questions sur tout ce qu'on a dit. Je sais que tout ceci est très problématique et très complexe. Mais si on souhaite faire avancer la légitimité de l'ICANN, si on souhaite augmenter la confiance dans l'ICANN, l'approche la plus utile, c'est de souligner les objectifs de l'ICANN, ce que livre l'ICANN, sa mission, promouvoir la transparence et la responsabilité ou la redevabilité – ceci est très important –, promouvoir le fait que l'équité existe dans la prise de décision et de la mise en œuvre des décisions et également augmenter la participation des régions du Sud global et les régions qui ne sont pas celles du Nord. Beaucoup plus que tout ce qui est racial, linguistique, ce qui est important, c'est vraiment la géographie ; c'est le facteur qui augmente la perception de légitimité de l'ICANN.

Il faut aussi que les gens aient le sentiment que leur pays bénéficie du travail de l'ICANN ; ceci est un facteur important.

Et ne laissez pas l'ICANN sembler être motivée par le profit. Les gens comprennent bien que les affaires sont importantes, mais ils pensent que si la motivation c'est le profit, les bénéfices, ceci a un impact sur la légitimité.

En ce qui concerne le rôle des États-Unis, la transition IANA semble avoir été efficace pour éliminer la perception comme quoi la dominance des États-Unis sape la légitimité.

Encore une fois, toutes mes excuses d'avoir été aussi rapide. Nous pouvons revenir dans le détail sur tout. Je sais que nous avons déjà dépassé le temps imparti.

JONATHAN ZUCK : Merci beaucoup. Et de toute évidence, la conversation sur la légitimité est un sujet pour les séances plénières.

Une petite question : la différence entre le public et ceux qui sont ce qu'on appelle les « outsiders » dans l'étude.

JAN AART SCHOLTE : Nous avons parlé de personnes qui font partie de l'écosphère de l'Internet mais qui ne sont pas dans l'ICANN, donc les gens qui vont au FGI mais qui ne viennent pas aux réunions de l'ICANN. Ils comprennent bien ce qu'est la gouvernance de l'Internet mais ils ne comprennent pas nécessairement l'ICANN. En fait, pour moi, ce sont des gens qui peut-être sont déjà venus, qui ont goûté un peu à l'ICANN et qui sont repartis.

JONATHAN ZUCK : Très bien. Nous allons passer la parole à Hadia.

HADIA EL MINIAWI : Merci beaucoup.

Ma première question est liée à la question de Jonathan en fait. Qui avez-vous questionné en termes de légitimité ? Et comment vous avez su où poser vos questions ?

Deuxième chose. Pour moi, un aspect important dans la légitimité, c'est de définir pourquoi on a ce rôle. Et je ne sais pas si ceci existe dans votre rapport. Merci.

HORTENSE JONGEN : La question de la légitimité, nous avons questionné le Conseil d'Administration et le personnel de la communauté. On a parlé des « outsiders », des gens qui participent au travail sur la gouvernance de l'Internet mais qui ne participent pas nécessairement à l'ICANN.

Il y a aussi une autre étude qui a été effectuée et qui a étudié la perception des élites de gouvernance dans le monde entier. Apparemment, les gens ne connaissent pas l'ICANN pour la plupart. Voilà pourquoi nous n'avons pas vraiment étudié le grand public, parce que le grand public en général ne connaît pas l'ICANN ou n'est pas suffisamment informé pour avoir une opinion sur ces questions.

JONATHAN ZUCK : On vient de m'informer qu'il faut faire une pause entre les séances pour des raisons de traduction et autres. Donc, nous allons malheureusement devoir lever la séance, mais nous allons faire circuler votre présentation et nous pourrons par la suite vous poser des questions.

Ceci étant, nous allons maintenant faire la pause avant de passer aux procédures ultérieures. Merci Jan, merci Hortense, merci à tous, merci de nous avoir rejoints.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]